

Espérant, Excellence, que votre gouvernement voudra bien faire un accueil favorable à la requête du Séminaire de Québec.

J'ai l'honneur de me dire avec les sentiments du plus profond respect de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

(Signé) THOS. E. HAMEL, PTRE,

Sup. Sém. Québec et R. U. L.

Québec, 30 mars 1885.

QUÉBEC, 4 avril 1885.

RÉVÉREND THOMAS HAMEL, PTRE,
Supérieur du Séminaire de Québec,
Québec.

Mon cher Monsieur,

Avant de prendre en considération votre requête du 30 mars dernier, adressée à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur en conseil, le gouvernement désire attirer votre attention sur l'avant-dernier paragraphe de votre requête et désire savoir si la demande contenue dans cette requête doit être considérée comme officielle ou non.

Veuillez me croire avec la plus haute considération,

Votre très obéissant serviteur,

(Signé) J. B.

SEMINAIRE DE QUEBEC

8 Avril, 1885.

L'HONORABLE JEAN BLANCHET,
Secrétaire-provincial.

MONSIEUR LE MINISTRE,

En réponse à votre honorée lettre d'hier, j'ai l'honneur de vous informer que c'est d'une manière officielle que nous présentons notre requête du 30 mars dernier, et cela afin que nous puissions présenter au Saint-Siège une réponse également officielle du gouvernement,